



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 22 MAI 2025 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :

en exercice : 58

présents : 38

absents représentés : 16

absents excusés : 4

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-deux mai à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 14 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de M. Pierre FROUSTEY.

Présents :

M. Pierre FROUSTEY, M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Pierre LAFFITTE, M. Louis GALDOS, M. Jean-François MONET, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST, M. Patrick BENOIST, M. Sylvie DE ARTECHE, M. Philippe SARDELUC, M. Pierre PECASTAINGS, Mme Véronique COMETS, Mme Maïté LIBIER, M. Dominique DUHIEU, M. Patrick LACLEDERE, M. Jean-Luc DELPUECH, M. Bertrand DESCLAUX, M. Éric LARROQUETTE, M. Alain SOUMAT, M. Jérôme PETITJEAN, M. Christophe VIGNAUD, M. Régis GELEZ, Mme Françoise AGIER, M. Jean-Luc ASCHARD, Mme Alexandrine AZPEITIA, M. Pascal CANTAU, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU, M. Gilles DOR, Mme Maelle DUBOSC-PAYSAN, M. Régis DUBUS, Mme Florence DUPOND, Mme Isabelle LABEYRIE, Mme Isabelle MAINPIN, Mme Elisabeth MARTINE, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO, M. Damien NICOLAS, Mme Virginie VAN PEVENAGE, M. Serge VIAROUGE, M. Mickael WALLYN.

Absents représentés :

Mme Frédérique CHARPENEL donne procuration à M. Pierre FROUSTEY, M. Hervé BOUYRIE donne procuration à M. Louis GALDOS, Mme Aline MARCHAND donne procuration à M. Pierre PECASTAINGS, M. Benoit DARETS donne procuration à M. Philippe SARDELUC, M. Henri ARBEILLE donne procuration à M. Gilles DOR, M. Mathieu DIRIBERRY donne procuration à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Alexandre LAPEGUE donne procuration à Mme Virginie VAN PEVENAGE, Mme Armelle BARBE donne procuration à Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Mme Emmanuelle BRESSOUD donne procuration à M. Pierre LAFFITTE, M. Alain CAUNÈGRE donne procuration à M. Régis DUBUS, Mme Géraldine CAYLA donne procuration à M. Pascal CANTAU, Mme Séverine DUCAMP donne procuration à M. Patrick BENOIST,



M. Olivier GOYENECHÉ donne procuration à Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST, M. Cédric LARRIEU donne procuration à Mme Maïté LIBIER, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL donne procuration à M. Régis GELEZ, Mme Kelly PERON donne procuration à M. Jean-François MONET.

Absents excusés : M. Véronique BREVET, M. Lionel CAMBLANNE, Mme Nathalie DARDY, M. Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : M. Pascal CANTAU.

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Élection d'un membre du bureau communautaire de la Communauté de communes

Rapporteur : Monsieur Pierre FROUSTEY

Le bureau communautaire de MACS est composé de 28 membres, à savoir le Président, 10 vice-présidents, et 17 autres membres, dont 6 conseillers communautaires délégués.

Suite au décès de M. Éric Lahillade, membre du bureau, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau membre du bureau communautaire afin de le remplacer.

L'élection du membre du bureau a lieu au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sous réserve d'autres candidatures en séance, est proposée la candidate suivante en tant que membre du bureau :

- onzième autre membre : Monsieur Éric Larroquette

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code électoral ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2, L. 5211-10, et L. 2122-10 par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024, portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 portant élection du président de la Communauté de communes et le procès-verbal d'élection s'y rapportant ;



VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 fixant la composition du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 portant élection de 10 vice-présidents et de 10 autres membres du bureau de la Communauté de communes et le procès-verbal d'élection s'y rapportant ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 24 septembre 2020 modifiant la composition du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 24 septembre 2020 portant élection d'autres membres du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 25 novembre 2021 modifiant la composition du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 25 novembre 2021 portant élection de 3 membres supplémentaires du bureau ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 24 mars 2022 portant élection d'un membre du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 25 janvier 2024 portant élection d'un membre du bureau communautaire ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 22 mai 2025 portant installation d'un nouveau conseiller communautaire représentant la commune de Saubusse ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE DE :

- participer aux opérations de vote pour l'élection du 11^{ème} autre membre du bureau, dont le déroulement suit :

Élection du onzième autre membre du bureau

1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 54
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 54
- Majorité absolue $[(e/2)+1]$: 28

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres



Éric LARROQUETTE	54	cinquante-quatre

Proclamation de l'élection du onzième autre membre du bureau :

M. Éric LARROQUETTE a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toute formalité et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 22 mai 2025

**Le président,
Pierre Froustey**

DÉPARTEMENT :

LANDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE-SUD

Publié en ligne le 27/05/2025

CANTON

SAINT-VINCENT DE TYROSSE

TABLEAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du conseil communautaire du 22 mai 2025**

		NOM	PRENOM	Date de naissance	Commune représentée
N°	Fct				
1	P	FROUSTEY	Pierre	20/12/57	Vieux-Boucau
2	VP	CHARPENEL	Frédérique	15/12/69	Soustons
3	VP	DAULOUEDE	Jean-Claude	26/04/49	Tosse
4	VP	LAFFITTE	Pierre	05/05/53	Saint-Vincent-de-Tyrosse
5	VP	BOUYRIE	Hervé	30/04/60	Messanges
6	VP	GALDOS	Louis	17/01/59	Capbreton
7	VP	MONET	Jean-François	05/04/57	Bénesse-Maremne
8	VP	BENOIT-DELBAST	Jacqueline	21/02/53	Labenne
9	VP	MARCHAND	Aline	18/08/61	Moliets-et-Maâ
10	VP	DARETS	Benoit	04/07/71	Saubrigues
11	VP	BENOIST	Patrick	14/10/56	Josse
12	MB	ARBEILLE	Henri	02/02/58	Soorts-Hossegor
13	MB	DE ARTECHE	Sylvie	02/04/64	Saubion
14	MB	SARDELUC	Philippe	11/10/67	Angresse
15	MB	PECASTAINGS	Pierre	25/10/89	Seignosse
16	MB	BETBEDER	Francis	23/08/59	Sainte-Marie-de-Gosse
17	MB	LIBIER	Marie-Thérèse	19/09/57	Saint-Jean-de-Marsacq
18	MB	DUHIEU	Dominique	14/10/62	Azur
19	MB	LACLEDERE	Patrick	06/04/59	Capbreton
20	MB	DELPUECH	Jean-Luc	06/07/53	Labenne
21	MB	DESCLAUX	Bertrand	10/08/65	Orx
22	MB	LARROQUETTE	Eric	02/06/77	Saubusse
23	MB	DIRIBERRY	Mathieu	14/01/82	Saint-Geours de Maremne
24	MB	LAPEGUE	Alexandre	27/10/80	Saint Martin de Hinx
25	MB	SOUMAT	Alain	22/10/49	Magescq
26	MB	PETITJEAN	Jérôme	15/05/70	Labenne
27	MB	VIGNAUD	Christophe	28/09/57	Soorts-Hossegor
28	MB	GELEZ	Régis	27/09/79	Saint-Vincent-de-Tyrosse
29	CC	AGIER	Françoise	14/11/58	Capbreton
30	CC	ASCHARD	Jean-Luc	20/09/51	Capbreton
31	CC	AZPEITIA	Alexandrine	03/03/70	Bénesse-Maremne
32	CC	BARBE	Armelle	21/12/50	Capbreton
33	CC	BRESSOUD	Emmanuelle	01/11/70	Saint-Vincent-de-Tyrosse
34	CC	BREVET	Véronique	19/04/69	Labenne
35	CC	CAMBLANNE	Lionel	30/06/81	Seignosse
36	CC	CANTAU	Pascal	13/05/63	Saubion
37	CC	CASTAING-TONNEAU	Valérie	08/10/68	Seignosse

38	CC	CAUNÈGRE	Alain	07/02/58	Soustons
39	CC	CAYLA	Géraldine	28/04/78	Tosse
40	CC	DARDY	Nathalie	28/10/67	Saubrigues
41	CC	DOR	Gilles	14/05/65	Saint-Vincent-de-Tyrosse
42	CC	DUBOSC-PAYSAN	Maëlle	28/04/79	Soorts-Hossegor
43	CC	DUBUS	Régis	21/07/72	Saint-Vincent-de-Tyrosse
44	CC	DUCAMP	Séverine	18/02/75	Saint-Geours de Maremne
45	CC	DUPOND	Florence	08/02/71	Magescq
46	CC	GOYENECHÉ	Olivier	05/03/68	Labenne
47	CC	LABEYRIE	Isabelle	17/05/73	Soustons
48	CC	LARRIERU	Cédric	26/04/72	Capbreton
49	CC	MAINPIN	Isabelle	08/12/59	Soustons
50	CC	MARTINE	Elisabeth	20/07/69	Angresse
51	CC	MEIRELES-ALLADIO	Nathalie	03/08/80	Capbreton
52	CC	MORA-DAUGAREIL	Stéphanie	24/04/79	Saint-Vincent-de-Tyrosse
53	CC	NICOLAS	Damien	19/07/75	Bénesse-Maremne
54	CC	PEANNE	Olivier	15/08/55	Soustons
55	CC	PERON	Kelly	26/10/86	Vieux-Boucau
56	CC	VAN PEVENAGE	Virginie	15/11/76	Saint-Martin-de-Hinx
57	CC	VIAROUGE	Serge	13/08/54	Soustons
58	CC	WALLYN	Mickaël	27/07/82	Saint-Jean-de-Marsacq

Reçu en préfecture le 27-05-2025

Publié en ligne le 27/05/2025

SENTI LE EXIST, par le président,
soussigné,

A Saint-Vincent de Tyrosse, le 22 mai 2025

Le président

Pierre FROUSTEY

Reçu en préfecture le 27-05-2025

Publié en ligne le 27/05/2025